
COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

La Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) et la Banque Laurentienne lancent le nouveau Programme bancaire *Complicité*, exclusif aux membres de la FTQ

Jonquière, le 12 octobre 2005 – Messieurs Raymond McManus, président et chef de la direction de la Banque Laurentienne, et Henri Massé, président de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) ont annoncé officiellement aujourd'hui le lancement du nouveau programme bancaire *Complicité*. Ce programme est offert en exclusivité aux 550 000 membres de la FTQ et leurs familles. Il est disponible dans toutes les succursales de la Banque Laurentienne dès aujourd'hui.

Les deux organisations avaient annoncé en mars dernier la conclusion d'une entente visant à développer un tel programme. Depuis ce moment, les équipes respectives de la Banque et de la FTQ ont travaillé en étroite collaboration pour développer un programme répondant bien aux attentes et aux besoins exprimés par les membres de la FTQ.

« Je suis extrêmement heureux d'annoncer aujourd'hui la concrétisation de cette entente avec notre programme *Complicité* », a déclaré monsieur McManus. « Elle est le fruit du solide partenariat que la Banque et le Syndicat représentant ses employés syndiqués sont parvenus à développer. Je tiens d'ailleurs à remercier la direction de la FTQ et l'exécutif du syndicat représentant les employés de la Banque pour leur confiance envers la direction et les employés de la Banque Laurentienne, laquelle témoigne de la pérennité de nos bonnes relations. »

« Je qualifie cette entente d'historique », a pour sa part déclaré M. Massé. « Elle est le fruit de relations de travail harmonieuses. Par son discours, ses actions et maintenant son offre de produits financiers avantageux, la banque fait la preuve qu'une banque syndiquée au Québec, ça peut fonctionner. Je voudrais aussi souligner le rôle crucial qu'ont joué les directions québécoise et locale du Syndicat des employées et employés professionnels-les et de bureau (SEPB). »

Le programme *Complicité* de la Banque Laurentienne offre une série de produits très avantageux regroupés sous trois volets :

- la carte de crédit VISA Banque Laurentienne *Complicité*, sans frais annuels, et comprenant
 - un programme de points et de récompenses incluant des chèques cadeaux de marchands ainsi que des voyages, et doublant la valeur des points lorsqu'ils sont échangés contre des produits de la Banque
 - une option de taux d'intérêt réduit
 - une offre de transfert de soldes avantageuse
 - un plan d'assurance voyage

- ❑ un trio de forfaits transactionnels économiques permettant d'optimiser les frais liés aux opérations bancaires quotidiennes
- ❑ tout un volet hypothécaire favorisant l'accès à la propriété incluant
 - le plan d'épargne « Accès à la propriété » permettant aux locataires de devenir propriétaires plus rapidement
 - le plan « Devenez propriétaire avec 0 \$ comptant » facilitant l'achat d'une maison
 - des offres de prêts hypothécaires très concurrentielles et le paiement par la Banque Laurentienne des frais de transfert et d'évaluation
 - une Assistance Proprio exclusive à la Banque Laurentienne incluant une Assistance Habitation, 24 heures par jour, pour obtenir des références de fournisseurs ou des conseils techniques sur les rénovations ou réparations, une Assistance juridique et une Assistance Vol d'identité.

Un site Internet portant sur le programme *Complicité* FTQ a été mis sur pied et peut être visité au www.complicite.ca. Une ligne d'information spéciale est aussi offerte aux membres, soit le 1-877-FTQ-2520. La Banque Laurentienne et la FTQ ont aussi développé un programme semblable destiné aux unités syndicales.

À propos de la Banque Laurentienne

Fondée en 1846, la Banque Laurentienne se situe au septième rang des banques à charte canadienne (Annexe I) avec un actif au bilan de plus de 16 milliards de dollars et des actifs administrés de près de 15 milliards de dollars. Elle répond à l'ensemble des besoins bancaires et financiers des particuliers, des petites et moyennes entreprises, et des conseillers financiers indépendants, grâce à une gamme complète de produits hautement concurrentiels et à un service personnalisé de qualité supérieure. Les actions ordinaires de la Banque Laurentienne (symbole boursier : LB) sont inscrites à la Bourse de Toronto. L'adresse de son site Internet est www.banquelaurentienne.ca

À propos de la FTQ

La Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) est la plus importante centrale syndicale du Québec. Elle représente 40 % des travailleurs syndiqués, soit plus d'un demi-million de personnes. Les membres de la FTQ sont présents dans tous les secteurs d'activités; bureaux, usines, magasins, chantiers, institutions de toutes sortes tant dans le privé que dans les services publics. La FTQ est aussi la plus ancienne organisation syndicale au Québec. Elle lutte non seulement pour l'obtention de meilleures conditions de travail mais se préoccupe également du mieux-être économique de ses membres et de la société québécoise, entre autres, par le biais du Fonds de solidarité FTQ. Le Fonds a un actif de 6 milliards de dollars et compte 568 000 membres. L'adresse du site Internet de la FTQ est www.ftq.qc.ca.

Pour renseignements :

Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

Jean Laverdière
Informations FTQ
Bureau : (514) 383-8032
Cellulaire : (514) 893-7809

Banque Laurentienne

Gladys Caron
Vice-présidente, Affaires publiques, communications et relations avec les investisseurs
Bureau : (514) 284-4500, poste 7511
Cellulaire : (514) 893-3963